

## Marie Moret à monsieur Houdin, 14 mars 1900

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 2 p. (364r, 365r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Houdin, 14 mars 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54721>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [14 mars 1900](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Houdin](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familière, appartement n° 391

# Description

RésuméMarie Moret souhaite rémunérer monsieur Houdin à hauteur de 0,50 F pour chaque article « Mouvement des assurances » et « État-Civil » qui paraissent dans *Le Devoir*. Elle informe son correspondant qu'elle charge Henri Buridant de lui remettre 4 F pour les articles parus depuis janvier 1900 et le prévient que le numéro de mars 1900 comprendra deux « État-Civil ». Elle prie son correspondant de remettre au plus vite à Henri Buridant l'« État-Civil » d'avril 1900 car le numéro est déjà en composition ainsi que le « Mouvement des assurances » de janvier 1900, non paru en raison d'un retard dans les écritures.

SupportLa fin de la lettre est copiée sur la partie gauche du folio 365 dont la partie droite est occupée par la copie de la lettre de Marie Moret à Henri Buridant du 14 mars 1900.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Nîmes, 14 mars 1900

~~De la Société générale d'assurance et d'épargne de Nîmes~~

Monsieur Haudin,

La rédaction des deux pièces publiées chaque mois dans le *Journal de l'Assurance des assurances et stat-civil* occupe tout une page, si faible qu'elle soit, de votre temps, je vous prie de vouloir bien admettre que je refuse désormais le prix de ce travail, à raison, si vous le trouvez, bien moins de cinquante centimes pour chacun des deux documents.

J'informe de ma décision le gérant du *Journal de l'Assurance et d'épargne de Nîmes*, en le priant de vous transmettre avec la présente cette quatre francs

pour le solde des huit documents publiés depuis Janvier dernier, soit 5 francs. D'assurance et 3 francs civile ; le *Journal de l'Assurance* contenant l'état-civil de deux mois ; et la même chose allant se trouver dans le *Journal de Mars* courrant.

C'est pour éviter que j'ai tenu l'état-civil de deux mois pour Mars, car cette éraction va empêcher sans doute qu'un nouvel état-civil puisse m'arriver à temps pour être inséré dans le numero d'Avril, dont le mise en composition va commencer.

Quasqu'il en soit, je vous serai obligé, Monsieur, de me mettre à Monsieur Buridant, aussi-

Ven, 14 nov 1844  
tôt qu'il nous sera possible  
l'état-civil du moins courant  
et le Haut des assurances  
de Janvier. Monsieur  
Béridant m'a dit que  
c'était par suite d'un retard  
dans les écritures l'occasionné  
par la maladie d'un employé  
que nous n'avions pas obtenu  
ce renseignement en même temps  
que le dernier état-civil.

Je vous remercie de  
l'assurance, Monsieur, de la  
vigilance que vous pourrez  
apporter à la liaison des  
documents en question; et  
vous prie d'agir sur mes  
civilités parfaites

A. J. B. A. Gaudin

Il devrait être dans le pouvoir  
de l'assurance nous faire à peu près  
compte de notre perte de temps.  
J'aurai l'honneur de vous faire  
savoir des huit derniers  
mois de l'assurance  
nos difficultés financières  
Notre assurance finance va mal  
et toute la famille, à coup sûr, perdent  
l'habitat, mais si vous et nous n'êtes pas  
effrénées prennes

cordialement  
A. Gaudin

mes meilleures vœux si nous perdons  
nos sommes habitudes.